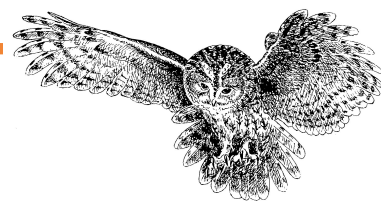


La Chotta

Bulletin municipal de Vieillevigne



N°39 - Janvier 2024

LE MOT DU MAIRE

Vieillevignaises, Vieillevignois,



Cette fin d'année 2023 a vu revenir le son des cloches à Vieillevigne, signe que les travaux avancent et que l'église sera rendue prochainement aux Vieillevignois.

2023, après 2022, a vu s'intensifier les conflits, s'en ouvrir de nouveaux, a vu l'intelligence artificielle, les réseaux sociaux, les fake news, les complotistes brouiller tous les messages, exacerber les peurs et les différences.

Vieillevigne doit être plus que jamais notre espace de calme, de sociabilité, de vérité.

Que 2024 voit une contribution collective au bien vivre dans notre village afin que chacun puisse y trouver ce qu'il est venu y chercher. Vieillevigne doit nous apporter de la convivialité, du partage, une école publique... et tout ceci n'est pas qu'une affaire de mairie ou d'associations.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2024.

Laurent Miquel

SOMMAIRE

Le mot du maire.....p 1	Vie du village.....p 2	Informations utiles.....p 8
Etat-civil.....p 2	Le mot des associations.....p 5	



Naissances

10 janvier : NEGRAO Elione, François, Patrick
13 janvier : BARAS Elio, David, Tom
8 avril : MAZAT AUDOUIN Ava
9 décembre : EL KHAYARI Haroune

Décès

2 avril : GLEIZES (épouse RECOCHÉ) Marie, Célestine
7 août : LACASSAGNE Jean-Claude
17 novembre : VECCHIATO (épouse SOULOUMIAC) Marie, Martine

Mariages

24 juin : VERINES Emilie, Laurence et LE ROY Nicolas, Marc, Georges
4 août : ARLANDIS Marie, Clémence et SAINT-AUBIN Frédéric, Michel, Alain
31 octobre : HEMMER Friederike et PÉRÉ Jean-Christophe

La population légale de Vieilleville s'élève à 353 habitants au 1er janvier 2021 d'après les chiffres publiés par l'Insee le 28 décembre dernier.

VIE DU VILLAGE

2

Point sur les travaux

Extinction nocturne de l'éclairage public

La mise en place de l'extinction nocturne de l'éclairage public sera effective mi-janvier 2024, sous réserve d'aléas techniques.

Suite au sondage effectué auprès des habitants au dernier trimestre 2022, la lumière sera ainsi éteinte de 22h30 à 6h30.

L'économie réalisée avec les candélabres à LED est de 5 738W par année soit un gain financier d'environ 800€.

Un bilan sera fait au bout de 6 mois d'expérimentation.

Nouveau système de collecte des déchets

Depuis fin novembre, la nouvelle collecte des déchets a démarré sur notre commune avec la mise en place de 4 points d'apport volontaire (PAV) situés à :

- Pémirol (ordures ménagères, tri),
- Léguille (ordures ménagères, tri),
- Place (ordures ménagères, tri),
- Cimetière (ordures ménagères, tri, verre).

Un point de regroupement avec containers traditionnels est maintenu à Borde-Neuve.

Des sacs peuvent être retirés en mairie pour le transport de vos déchets de tri sélectif et verre jusqu'au PAV.



Rénovation de l'église : les travaux continuent

Les travaux de l'église devraient se terminer dans le courant du deuxième trimestre 2024, contrairement à ce que nous avons annoncé dans la dernière Chotta .

Les raisons de ce retard sont liées à la complexité de la coordination des entreprises (toutes ont besoin d'échafaudage mais pas au même moment ni au même endroit), il faut attendre que le plâtre sèche avant de le peindre etc.

Les travaux avançant, nous découvrons aussi des défauts cachés, arche de la voûte à refaire par exemple. Cela demande des arbitrages entre les différentes tâches afin de tenir le budget : ainsi, nous avons sacrifié la réfection des sacristies, peu utilisées, à la peinture du plafond de la nef.



Mais où en est-on aujourd'hui ?

► Concernant l'extérieur de l'église :

Le clocher est restauré. La couverture et la charpente de la nef, du chœur, des chapelles et des sacristies sont aujourd'hui totalement rénovées. Le pluvial a été refait à neuf. Les cloches sont réinstallées après restauration et à nouveau elles sonnent les heures et les angélus. Les murs extérieurs ont été enduits au mortier de chaux. Les travaux sur l'extérieur sont quasiment terminés, il manque la réalisation des caniveaux pour drainer les eaux pluviales.



► Concernant l'intérieur de l'église :



Le plafond de la nef et du chœur a été restauré. Les vitraux rénovés ont retrouvé leur place dans les baies. Pour l'oculus situé au-dessus de la grande porte d'entrée, la vitre a été remplacée par un vitrail représentant l'emblème de Vieilleville « la chotta » (qui, pour information, n'est pas la chouette en patois mais le hibou). Les autels et bénitiers ont aussi été restaurés (par l'entreprise Jean Lou Bouvier), les peintures murales reprises et le tableau raccroché.



Pour l'intérieur, reste à faire essentiellement la menuiserie (porte, tambour d'entrée, tribune, fenêtres) et le traitement du sol. L'électricité est en cours de rénovation et de mise en conformité (alarme incendie, issues de secours.)

Reste aussi l'installation d'un pare incendie au vitrail de séparation du chœur et du presbytère sécurité nécessaire à la réouverture au public.

Le suivi de ce chantier demande une implication importante de l'équipe municipale, tant au niveau des travaux, qu'administrativement (contrôle des factures, complexité des règles de la trésorerie et des demandes de subventions). Beaucoup de temps et d'énergie dépensés mais heureusement les intervenants sont sérieux et sympathiques.

Enfin, l'équipe municipale remercie Marcel Baptiste qui est en train d'habiller de briquettes le mur au pied de l'église, ce qui sera plus harmonieux qu'actuellement.

Le comité de pilotage des travaux de l'église

La fibre bientôt pour tous les Vieillevignois

Les travaux de déploiement de la fibre ont été engagés dès 2016 en Haute-Garonne dans le cadre du Schéma Départemental d'Aménagement Numérique (SDAN). L'objectif d'assurer un accès au très haut débit à 100% du territoire est bientôt atteint (initialement prévu pour fin 2022).

Ce SDAN s'intègre lui-même dans le Plan France Très Haut Débit lancé par le gouvernement en février 2013 visant à couvrir l'intégralité du territoire national en très haut débit d'ici 2022, puis en fibre optique à 100% en 2025. L'objectif est de proposer un accès Internet performant à l'ensemble des logements, des entreprises et des administrations, permettant ainsi à chaque citoyen, quelle que soit sa situation géographique, de pouvoir bénéficier des mêmes usages numériques et de mettre fin à la fracture numérique.

Concernant Vieillevigne, les logements situés route des Côteaux sont déjà éligibles à la fibre et peuvent contacter leur opérateur pour être raccordés. Quelques logements aux alentours de la place du village vont être très prochainement éligibles. Pour les autres, la fibre est encore en cours de déploiement.

Pour tester votre éligibilité, vous pouvez consulter le site <https://eligibilite-fibre.altitudeinfra.fr/dsp/AI-FI31>.



Production d'énergie renouvelable

La loi pour l'accélération de la production d'énergies renouvelables fait de la planification territoriale des énergies renouvelables une priorité. Pour cela, elle réaffirme le rôle crucial des collectivités territoriales et des élus locaux en termes d'aménagement du territoire en leur donnant de nouveaux leviers d'action.

Grâce à cette loi, les communes peuvent désormais définir des zones d'accélération où elles souhaitent voir s'implanter prioritairement des projets d'énergies renouvelables.

Ces zones d'accélération peuvent concerner toutes les énergies renouvelables : le photovoltaïque, le solaire thermique, l'éolien, le biogaz, la géothermie, etc. Tous les territoires sont ainsi concernés et pourront personnaliser leurs zones d'accélération en fonction de la réalité de leur territoire et de leur potentiel d'énergies renouvelables.

Au mois de décembre, un cahier a été mis à disposition des administrés pour leur permettre

d'y indiquer leurs remarques et suggestions sur le sujet.

Les élus locaux ont remonté leurs propositions de zones d'accélération à leur référent préfectoral.

Rejet de la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle sécheresse pour 2022

Les demandes de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour l'année 2022 ont été examinées pour les dommages causés par les mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols. L'arrêté du 19 septembre 2023 portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle a été publié au Journal officiel du 20 octobre 2023 (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048226897>).

Vieillevigne fait partie des communes dont la demande a été rejetée. Seules 9 communes d'Occitanie ont été reconnues en état de catastrophe naturelle.

LE MOT DES ASSOCIATIONS

La Chouette école



Pour sa nouvelle rentrée, l'association de la Chouette École a démarré avec son traditionnel goûter des enfants en septembre. A cette occasion, les nouveaux parents ainsi que les anciens ont pu se réunir autour de gâteaux et de viennoiseries pour partager un moment de convivialité.

Suite à l'AG fin septembre un nouveau bureau a été élu :

Présidente : Madame Guignard Cécile

Trésorier : Monsieur Hillat Bertrand

Secrétaire : Monsieur Patrick Ragaru

Fin octobre, vous avez pu croiser monstres, sorcières et fantômes dans les rues du village pour la collecte des bonbons d'Halloween, un grand merci à tous d'avoir gâté nos enfants !



Cette poursuite de bonbons a été suivie d'un repas partagé avec tous les parents d'élèves et enfants qui le souhaitaient.



Début décembre, les petits et les grands se sont de nouveau rassemblés pour décorer le sapin sur la place du village. Nous avons proposé cette année, aux enfants, de participer à des activités créatives sur le thème de Noël, ils ont pu faire une boule de Noël à mettre dans leur sapin, une boule à neige, de la décoration de flocon, etc.

Par chance, malgré son emploi du temps chargé au mois de Décembre, le Père Noël est venu apporter un cadeau à chaque enfant de l'école.

En ce qui concerne l'année 2024, l'association continuera à proposer des ventes de viennoiseries à domicile dont les bénéfices permettront de proposer plusieurs événements réunissant parents et enfants pour des moments inoubliables notamment le Carnaval et la Fête des Enfants (fin juin) mais aussi quelques événements surprises ouverts à tous.

L'association tient à remercier les enfants, les parents d'élèves, les enseignants, l'équipe du TAP, les villageois, la mairie, le comité des fêtes, ses "chouettes membres" et le Père Noël pour leur implication et leur générosité sans faille tout au long de l'année.

Toute l'équipe de la Chouette École vous souhaite une excellente année 2024.

Si vous souhaitez aider l'association, n'hésitez pas à contacter l'équipe par mail à l'adresse lachouetteecole31290@gmail.com.

Le Comité des fêtes

Comité des fêtes



Vieillevigne

Encore une très belle année, pleine de bonnes choses à vous réchauffer les cœurs et les corps...sauf peut-être quelques courbatures après la célèbre Fête du Village, dite Fête de Vieillevigne ou même parfois citée comme Les Férias du Lauragais !



Convivialité
Partage
Rencontre
Ancré Entraîn Gaïeté
Cohésion **Amitié**
Plaisir **Joie 44**
Vieillevigne



Férias animées par un Comité, riche en contributions de tout poils, qui font sa force, la réussite et le bon accueil de ces fêtes par tous, animées également :

- ♣ Par une Bandas de folie à se mettre debout sur les tables
- ♣ Par un Concert résistant aux intempéries à force de volonté, pour toujours un grand moment de chant, de danses et d'acrobaties en tout genre
- ♣ Par un DJ pour clôturer là aussi en beauté et en dansant
- ♣ Et tout particulièrement par un Public de malade, que toutes les troupes nous envient dans le monde entier



6

Et un Repas des Aînés toujours chaleureux, un Aligot coulant, une Préparation de la Fête toujours dynamique et festive (il faut se chauffer quand même), un Vide Grenier sobre mais élégant et bien agréable, un Méchoui qui reste une étape indispensable à Vieillevigne, une pièce de Théâtre locale avec acteurs et auteurs du village, toujours dans l'originalité et le message, et enfin une Assemblée Générale riche en idées et projections sur 2024 !

Vous êtes évidemment les bienvenus si vous souhaitez rejoindre cette équipe ! Contactez Cyril au 06 24 87 00 35 et il vous fera le meilleur accueil ☺

Agenda 2024

Repas des aînés (âge limite 62 ans)
Repas aligot-saucisse
Soirée dansante
Réunion préparation fête + repas partage
Fête locale
Repas Méchoui
Soirée théâtre
Assemblée générale à 11h

Dimanche 21 janvier
Dimanche 3 mars
Samedi 8 juin
Samedi 6 juillet à 18h
Jeudi 25 au dim. 28 Juillet
Dimanche 15 septembre
Samedi 30 novembre
Samedi 7 Décembre

Le Comité des fêtes

Pour information, la constitution du bureau votée en décembre dernier :

- Président : Cyril BILLON
- Secrétaire : Christophe MUET
- Trésorier : Cyril BARON
- Vice-trésorière : Angie BILLON

Sports Loisirs Vieilleville

Gymnastique



Depuis la rentrée scolaire et le départ de notre coach Laury, l'activité « gym » a repris au rythme de 1 séance hebdomadaire, car nous n'avons pas trouvé de solution satisfaisante pour une seconde séance. Par contre, la séance de Pilates du mercredi matin avec Alexia connaît toujours un franc succès, au point que nous envisageons peut-être une seconde séance avec elle l'année prochaine. Rejoignez-nous et goûtez au plaisir de pouvoir faire votre sport au village, sans devoir vous déplacer.

→ *Horaires : mercredi matin 10h40-11h40.*
Contact : Christine Claustres 05.61.81.87.39
Cotisation : 53 € / personne / trimestre

Tennis

Le terrain de tennis/basket a connu une bonne fréquentation jusque tard dans l'automne, grâce à une météo particulièrement estivale. Contrairement à l'an dernier, nous n'avons pas tenu de stand lors du vide-grenier en septembre, et le rappel des cotisations est ici dans la Chotta : la

saison s'écoule de Septembre à Septembre (elle est donc déjà commencée depuis 4 mois), l'accès au terrain implique d'être à jour de sa cotisation annuelle, et donne droit à une clé utilisable par tous les membres d'un même foyer et leurs amis/invités. Pensez-y avant l'été et d'ici là, bonnes fêtes à tous.

→ *Contact : Christophe Verheyden 06.88.61.01.64 ; cotisation annuelle de 40 €/famille / an.*

Pétanque



Activité estivale par excellence, la pétanque fait de mai à septembre de plus en plus d'adeptes à Vieilleville.

Toujours dans une ambiance chaleureuse, cette année encore, les concours du vendredi soir ont été suivis par une moyenne de vingt participants.

Quant aux deux concours de la fête locale, attendus par toutes les générations, soixante-dix doublettes se sont inscrites lors du weekend.

Comme chaque année, le club de pétanque a mis fin à cette saison en organisant un repas au cours duquel une quarantaine de convives se sont retrouvés dans la salle des fêtes.

En espérant vous voir aussi nombreux la saison prochaine, nous vous souhaitons une très bonne année 2024.

7

Association Communale de Chasse Agréée de Vieilleville

Bonjour à tous,

Tout d'abord, je tiens à remercier encore une fois les volontaires du chemin de « La Thésauque », pour nous avoir fait écarquiller les yeux, dilater nos narines et exciter nos papilles. De nombreuses personnes étrangères à Vieilleville se sont arrêtées pour humer ce patchwork de senteurs et de couleurs tout en gardant un souvenirs photographique.

Cette année nous avons vu beaucoup de sangliers, mais ils sont de plus en plus méfiants, surtout un que l'on surnomme « Marius » (il fait plus de 100kgs), il se promène entre Montesquieu, Vieilleville et Gardouch. A ce jour, il est toujours parmi nous et je pense qu'il a pris encore plusieurs kilos.

Pour les paloumiers, cette année a été blanche, très peu de vols ou très haut, elles ont modifié leur route de migration : d'où les changements climatiques.

Et pour finir, heureux possesseurs de Médors, je vous rappelle que du 15 Avril au 30 juin, vous êtes tenus de tenir votre chien en laisse lors de vos balades dans la campagne, car c'est la période de nidification des oiseaux au sol.

Notre loto des chasseurs qui a eu lieu le 24/11/2023 à Gardouch a été une grande réussite.

Je vous souhaite une bonne année à tous et rendez vous fin juillet pour la fête du village.

Cordialement.

Jean-Michel Recoché

INFORMATIONS UTILES

Mairie



☎ 05 61 27 15 22 — fax 05 61 27 27 14
Courriel : mairie.vieilleville@orange.fr
Site internet : www.mairie-vieilleville-31.fr

La mairie est ouverte au public :
les lundis matins de 9h à 12h,
les mardis soirs de 17h à 19h
et les vendredis matins de 9h à 12h.

Permanence de Monsieur le Maire : Vendredi de 9h à 12h.

Entretien sur rendez-vous auprès de la secrétaire, Camille Legendre.

Entreprendre



Sept entreprises sont installées à Vieilleville :

- *2A Rénov* : travaux de second oeuvre
☎ 06 75 11 44 00
- *Billon Dépannage* : artisan plombier, chauffagiste ☎ 06 13 18 04 54
- *Da Santa rénovation*, artisan ☎ 06 12 21 43 32
- *De tout un peu mais bien* : travaux de plomberie, électricité, divers ☎ 06 63 55 18 08
- *Perrine Sylvestre* : modelage aux pierres chaudes et réflexologie ☎ 06 79 63 08 41
- *SARL Souloumiac et Naudinat* : entreprise de maçonnerie ☎ 06 14 17 28 45
- *Taxi du Canal du Midi* : entreprise de transport
☎ 06 61 76 45 48

Une assistante maternelle exerce au village :
Caroline Lasserre : ☎ 05 34 66 13 86

Ecole



Ecole élémentaire ☎ 05 61 81 96 80
Maternelle ☎ 05 61 27 16 12
Courriel : ec0311058g@ac-toulouse.fr

Directrice et professeure : Mme Gervais

Elections européennes 2024



Les élections européennes se tiendront le dimanche 9 juin 2024.

81 députés européens seront élus en France en 2024, deux de plus que lors des élections de 2019. Au total, le Parlement européen comptera 720 membres, contre 705 actuellement.

Les députés européens sont élus au suffrage universel direct à un tour. La législation de l'UE garantit la représentation proportionnelle : cela veut dire que le nombre de sièges obtenus par chaque parti sur le nombre total de sièges de députés à élire dépend du nombre de suffrages recueillis par leur parti. En France, les listes sont fermées, c'est-à-dire que les électeurs ne peuvent pas changer l'ordre des candidats sur les listes.

En France, les partis politiques doivent obtenir au moins 5% des voix afin d'obtenir des sièges au Parlement européen.

La commission de contrôle qui s'est tenue le mardi 19 décembre 2023 a arrêté la liste électorale. Elle est consultable en mairie aux horaires d'ouverture, de même que le tableau des mouvements.

Bonne Année 2024 !

Rédaction et mise en page : Géraldine MARTIN-HOUSSART – Laure MERCADAL – Nathalie SOULOUMIAC

Rédaction articles des associations par les responsables.

Imprimé par nos soins – Ne pas jeter sur la voie publique